

ENVIRONNEMENT ET URBANISME



Le **programme municipal de compostage** se poursuit en 2014. Puisque le compostage à domicile demeure la meilleure façon de réduire la quantité de nos déchets à la source, nous vous encourageons à vous procurer, auprès de la Municipalité, tout ce qui est requis pour effectuer votre propre compost.

Le **nouveau programme de vidange des fosses septiques** débute cette année et les premières vidanges auront lieu en avril 2014. Ce nouveau programme permettra de vidanger les fosses septiques de toutes les résidences sur le territoire de la Municipalité au cours des quatre prochaines années. Des lettres seront envoyées aux propriétaires, quelques semaines à l'avance, pour le dégagement des couvercles des fosses septiques. De plus, la liste complète des vidanges prévues en 2014 sera disponible sur le site Internet de la Municipalité à compter du mois de mars. Vous trouverez l'information relative à la tarification du programme dans la section « Finances et Taxation » du présent document.

La Municipalité incite les propriétaires riverains à l'**amélioration des rives des lacs et des cours d'eau** par des campagnes de sensibilisation et par des actions concrètes avec les propriétaires riverains. Il est possible, pour les propriétaires, de se procurer un certificat d'autorisation municipal pour des travaux en milieu riverain afin de bien respecter la bande de protection riveraine. La **renaturation et revégétalisation** des rives sur une bande de cinq mètres des lacs est réglementée et encouragée depuis plusieurs années.

L'encadrement des nouvelles **demandes de projets domiciliaires** s'accomplit par un processus d'avant-projet de lotissement, et ce, pour les grandes propriétés à subdiviser. Ainsi, le respect de l'environnement, de la réglementation en vigueur et des orientations municipales sont vérifiés lors de l'analyse de chaque avant-projet.

La Municipalité de Val-des-Monts amorcera sous peu un programme de subventions pour encourager les familles qui utilisent des **couches lavables**. Surveillez notre site Internet et le journal local pour connaître la date d'entrée en vigueur du nouveau programme.

Le **programme de récupération de piles** connaît un franc succès. À ce jour, plus de 1 000 piles ont été récupérées, et ce, avec un seul lieu de collecte. Nous vous invitons à utiliser ce service dès maintenant et d'autres sites de collecte seront aménagés sous peu.